



# MANDAT PORTABILITÉ

Opérateur/Fournisseur actuel

- Client Privé     Monsieur     Madame     Client Entreprise

## Je soussigné (e),

Nom/Prénom : .....  
Numéro CIN : ..... Délivrée le ..... à : .....  
Ville : ..... Code postal .....  
Gouvernorat : .....

Ou

Raison sociale (si personne morale) : .....  
Numéro d'immatriculation au registre de commerce (si personne morale) : .....  
Dûment représentée par : .....  
Nom/Prénom : .....  
Numéro CIN : ..... Délivrée le ..... à : .....  
Ville : ..... Code postal .....  
Gouvernorat : .....

## Je désire porter le numéro suivant (\*):

### N° d'appel

1. ....

### RIO

2. | | | | | | | | | |

(\*): dans le cas où il s'agit d'une Entreprise, vous pouvez joindre une liste des numéros à porter avec les noms des utilisateurs, ainsi que les numéros fax. Les numéros de la boîte vocale sont d'office inclus.

Date de mise en service souhaitée : .....

## Je soussigné(e), titulaire du contrat/abonnement téléphonique désigné par le(s) numéro(s) ci-dessous, déclare :

- **Donner mandat à la Société Nationale des Télécommunications «TUNISIE TELECOM »**, immatriculée au registre de commerce B6461995, titulaire du matricule fiscal N°425665XAM000, dont le siège social est situé aux Jardins du Lac II, 1053 Les Berges du Lac 2 Tunis, pour effectuer en mon nom et pour mon compte, les démarches nécessaires auprès de mon Opérateur/Fournisseur actuel ci-dessus indiqué, afin de demander la résiliation du (des) contrat(s) désigné(s) par le(s) numéro(s) ci-dessus pour le portage du (des) numéro(s) susvisé(s).

- **Reconnaître avoir été informé(e)** par « TUNISIE TELECOM » des conditions d'éligibilité de ma demande, ainsi que de ses conséquences, dont notamment que :

- Le délai de portage nominal est de 6 jours ouvrables. Le jour et la tranche horaire de réalisation du portage seront confirmés par « TUNISIE TELECOM » par SMS. Une interruption de service peut intervenir le jour du portage effectif. Cette interruption ne peut être supérieure à quatre (4) heures ;
- La demande peut être annulée dans un délai de 24 heures à partir de la date de son dépôt. L'annulation doit être adressée à « TUNISIE TELECOM » qui demeure seul compétent pour annuler la demande de portabilité auprès mon opérateur actuel. Dans ce cas, la demande de résiliation du contrat auprès de l'Opérateur donneur en ce qui concerne le numéro porté, qui découle de la demande de portabilité, est de facto annulée ;
- La demande doit être présentée par le titulaire du contrat ou par une personne dûment mandatée par celui-ci ;
- La demande doit porter sur un (des) numéro(s) actif(s) le jour de portage ;
- Le numéro ne doit faire déjà l'objet d'une demande de portage non encore exécutée ;
- La demande ne sera pas acceptée si je suis encore en période d'engagement chez mon Opérateur/Fournisseur actuel ;
- La demande ne sera acceptée si j'ai des factures impayées auprès de mon ancien Opérateur en ce qui concerne le(s) numéro(s) ci-dessus ;
- La résiliation de mon contrat/abonnement auprès de mon Opérateur ne prend effet que le jour du portage effectif du numéro, et que je reste tenu de toutes éventuelles obligations, notamment de paiement, qui me lient à mon Opérateur par ailleurs ;
- La résiliation de mon contrat/abonnement auprès de mon opérateur ;
- Mon nouvel opérateur/prestataire ne peut être tenu responsable dans le cas où le transfert du (des) numéro(s) n'est pas accepté par mon opérateur actuel et que dans ce cas la présente sera considérée comme nulle et non avenue et ne produira pas d'effet ;
- La portabilité n'emporte pas le transfert des services dont je bénéficie au titre du contrat souscrit antérieurement auprès de mon opérateur initial.

- **Être informé(e)** que dans l'hypothèse où la portabilité n'est pas mise en œuvre, je demeure abonné auprès de mon ancien opérateur et demeure donc redevable de l'ensemble de mes obligations contractuelles envers celui-ci.

- **M'engager** à adresser à « TUNISIE TELECOM » toute demande ou réclamation concernant l'exécution du présent mandat.

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire  
(pour les personnes morales)



Nom et qualité du signataire  
(pour les personnes physiques)